

8 avril 2016

Déclaration du nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital social au 3 avril 2016

Information prévue par l'article L. 233-8 II du Code de commerce et des articles 223-16 et 223-11 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers :

La société informe ses actionnaires qu'au 3 avril 2016, date du doublement des droits de vote dans les conditions prévues par la loi n°2014-384 dite « loi Florange », le total de droits de vote et d'actions composant le capital social s'établit comme suit :

Date	Nombre d'actions de €7 de nominal	Nombre total de droits de vote brut
3 avril 2016	219 127 069	224 173 557

Il est précisé que par l'effet de la loi n°2014-384 dite « loi Florange » et sans qu'il n'ait été procédé à la modification des statuts, un droit de vote double est conféré aux actions entièrement libérées et pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au nom du même actionnaire.

A propos d'Alstom

Promoteur de la mobilité durable, Alstom conçoit et propose des systèmes, équipements et services pour le secteur ferroviaire. Alstom offre la gamme de solutions la plus large du marché – des trains à grande vitesse aux métros et tramways – des solutions de maintenance et de modernisation ainsi que des solutions d'infrastructure et de signalisation. Alstom se positionne comme un leader mondial des systèmes ferroviaires intégrés. En 2014/15, l'entreprise a réalisé un chiffre d'affaires de 6,2 milliards d'euros et enregistré pour 10 milliards d'euros de commandes. Alstom, dont le siège est basé en France, est présent dans plus de 60 pays et emploie actuellement 32 000 collaborateurs.

Contacts Presse

Linda Huguet – Tel. + 33 1 57 06 10 42
linda.huguet@alstom.com

Justine Rohée – Tel. + 33 1 57 06 18 81

justine.rohee@alstom.com

Relations investisseurs

Selma Bekhechi – Tel. + 33 1 57 06 95 39

Selma.bekhechi@alstom.com

Julien Minot – Tel. + 33 1 57 06 64 84

Julien.minot@alstom.com

Site internet www.alstom.com